RE-OUVERTURE ECOLE

Mairie de Citry
Place Gaston de Renty
77730 CITRY
01 60 23 60 27
mairie.citry@wanadoo.fr

AVIS AUX PARENTS D'ELEVES

L'école ré-ouvre pleinement à compter du 22 juin 2020 dans le strict respect du nouveau protocole sanitaire, dans l'intérêt des enfants et des enseignants.
Pensez à prendre la température de votre enfant avant de l'emmener à l'école.

Le service de bus scolaire fonctionnera normalement entre les différentes écoles.

Le service de restauration scolaire reste fermé. Si vous souhaitez laisser votre enfant pendant la pause méridienne, il faudra lui prévoir un repas froid dans un sac isotherme (type sandwich, boisson...).
Le SIRPI se chargera de la surveillance des élèves (voir tarif avec le SIRPI).
Le repas se passera dans leur salle de classe, chaque élève à sa place.

En ce qui concerne le service périscolaire :

- il est assuré matin et soir aux horaires habituels,
- les parents devront sonner à la grille de l'école pour déposer et récupérer leur enfant,
- les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans l'école.

L'accueil du mercredi sera également assuré de 9h à 17h, ainsi que le service de garderie.

Dans un souci d'organisation, nous demandons aux parents de se faire connaître auprès de la mairie 01 60 23 60 27 ou mairie.citry@wanadoo.fr pour les effectifs de garderie et accueil du mercredi.

Le Maire
T.FLEISCHMAN

MAIRIE DE CITRY (S.-&-M.)

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant devront
prendre rendez vous par email à l'adresse mairie.citry@wanadoo.fr.
Dès le rendez vous donné il faudra vous rendre (1 seule personne) en mairie muni d'une attestation de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.
Nous nous chargerons de transmettre à la directrice les documents.

Les écoles étant fermées à partir du 16/03/2020 et jusqu'à nouvel ordre, les inscriptions à l'école maternelle sont reportées à une date ultérieure, suivant l'évolution de la situation.

Mme SAVRE, directrice

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
CITRY 77730
Place Gaston de Renty
☎ : 01 60 23 60 27
🖷 : 01 60 23 62 23
E-mail : mairie.citry@wanadoo.fr

Monsieur Thierry FLEISCHMAN
Maire de CITRY

AUX PARENTS D'ELEVES

CITRY, le 13 mars 2020

Madame, Monsieur,

La fermeture de toutes les écoles, collèges et Lycées français à compter de lundi 16 mars, pose des problèmes de garde pour beaucoup d'administrés. La mairie ne peux organiser un service de garderie car les mesures qui touchent le monde scolaire touchent également le périscolaire.

Il faut que la solidarité entre parents et familles joue pleinement pour que les personnes nécessaires au fonctionnement des services et des institutions (hôpitaux, transports, alimentation, logistique, sécurité...) puissent continuer à travailler et que la vie du pays se poursuive.

Deux ou trois familles peuvent se regrouper, afin que les parents disponibles puissent assumer en toute sécurité et sérénité la garde d'enfants dont il faut s'occuper. On demande aux familles voulant assumer ce geste citoyen de se faire connaitre auprès de la mairie qui peut servir d'interface entre les parents.

Il a été décidé avec M. Picard que les tablettes des tableaux numériques seront prêtées aux familles afin qu'une continuité de l'enseignement se réalise concrètement pour le bénéfice des enfants. Ce matériel communal est prêté pour que les enseignants puissent continuer leur mission et que les familles aient les moyens d'aider à cette formation scolaire.

La recharge des tablettes devra se faire à l'école. Nous demandons aux familles qui souhaitent emprunter ce matériel de veiller à le ramener en bon état.

M. Cédric PICARD
Directeur de l'école de CITRY

Thierry FLEISCHMAN
Maire de CITRY

MAIRIE DE CITRY (S.-&-M.)

MAIRIE DE CITRY

Place Gaston de Renty
77730 CITRY

01 60 23 60 27

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de Citry